



Soutenez Réseau-Lucioles

Nos résultats d'études et d'enquêtes, nos publications, nos articles en ligne sont disponibles gratuitement sur notre site www.reseau-lucioles.org et sont ainsi accessibles à tous. Nos projets sont ambitieux et nous les réalisons grâce aux dons, mécénat d'entreprise et subventions.

Nous avons besoin de vous !

Avantage fiscal

En tant que particulier, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant de votre don**, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

En tant qu'entreprise, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôts de 60 % du don versé dans la limite de 10 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.**

Pour pouvoir bénéficier d'un avantage fiscal au titre de l'année 2020, votre règlement doit nous parvenir avant le 31 décembre 2020.

Le reçu fiscal correspondant à votre don vous sera envoyé début 2021.

Confidentialité : Vos coordonnées sont, pour Réseau-Lucioles, des données confidentielles. Elles ne sont ni vendues, ni cédées, ni échangées.

Pour faire un don, merci de nous renvoyer le coupon ci-dessous accompagné d'un chèque à :
Réseau-Lucioles – Chez DS Finance – 45 quai Charles de Gaulle 69006 LYON



Je soutiens les actions de Réseau-Lucioles

Je suis un particulier

Je suis une entreprise

Entreprise :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Vous souhaitez recevoir notre lettre d'information : par email par courrier

Montant de votre don :

Date : **Votre signature :**

MERCI !